

**Investissements d'Avenir :**  
**L'AFM-Téléthon et le Fonds National d'Amorçage (FNA), dans le cadre du**  
**Programme d'Investissements d'Avenir, s'associent pour créer**  
**le 1<sup>er</sup> fonds d'amorçage dédié aux biothérapies innovantes et aux maladies rares,**  
**dont la gestion est confiée à CDC Entreprises**



Paris, le 21 mai 2013 - CDC Entreprises, filiale de la Caisse des Dépôts, et future entité de bpifrance<sup>1</sup>, en charge pour le compte de l'Etat de la gestion du FNA dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), s'associe à l'AFM-Téléthon, association de malades et parents de malades, afin de soutenir l'émergence de biothérapies et permettre l'accès à de nouveaux traitements pour les patients atteints de maladies rares. Les deux partenaires annoncent la constitution d'un fonds dédié de 50 millions d'euros qui sera géré par CDC Entreprises.

Le Fonds National d'Amorçage (FNA) a été mis en place dans le cadre des Investissements d'Avenir afin de soutenir, en leur apportant des fonds propres à un stade très précoce, les entreprises qui développent des innovations technologiques.

Ce premier fonds du FNA, dédié aux biothérapies innovantes et aux maladies rares, a pour objet d'investir au capital de sociétés nouvelles dont l'objet est de :

- favoriser les projets thérapeutiques visant à offrir aux patients atteints de maladies rares l'accès à des traitements innovants ;
- permettre l'émergence de traitements pour des pathologies fréquentes à partir des innovations thérapeutiques développées pour ces maladies rares.

Il vise prioritairement les thérapies innovantes pour les maladies rares dont la plupart ne disposent aujourd'hui d'aucun traitement curatif. Il inclut de nouvelles approches thérapeutiques, dont certaines arrivent à un stade de maturité compatible avec le développement industriel : thérapie génique, thérapie cellulaire, modulation pharmacologique de l'expression de gènes, anticorps monoclonaux, protéines thérapeutiques et immunothérapies.

Le fonds est initialement doté de 50 millions d'euros pour un montant cible de 120 millions d'euros. Il a pour objectif de constituer à terme un portefeuille de 12 à 15 participations dans des sociétés de biotechnologies émergentes, avec des montants d'investissement de 3 à 10 millions d'euros. L'AFM-Téléthon contribue à ce fonds à hauteur de 30 millions d'euros et CDC Entreprises, via le FNA, pour 20 millions d'euros. Les investissements du fonds se feront principalement en France, mais seront possibles aussi en Europe. Il ciblera les PME innovantes à fort potentiel de développement ayant moins de 8 ans.

Ce fonds s'inscrit dans une démarche *Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG)*. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à ce que les entreprises aient pour objectif

<sup>1</sup> Avec Oseo et le FSI, CDC Entreprises et sa filiale FSI Régions, sont appelées à constituer bpifrance (banque publique d'investissement) une fois que toutes les étapes administratives et légales nécessaires auront été finalisées.

de développer leurs activités dans la perspective de mettre à la disposition des malades atteints de maladie rares des médicaments à un "prix juste et maîtrisé". Le respect de ce "prix juste et maîtrisé" par les entreprises signifie que l'objectif de prix des médicaments visera, compte tenu des systèmes de remboursements, à ne pas constituer de fait un empêchement à l'accès aux thérapies pour les patients.

« Pour notre association, la création de ce fonds a pour objectif d'accélérer, davantage encore, la production et la mise à disposition de ces thérapies innovantes dont nous impulsions le développement depuis plus de 25 ans grâce au soutien sans faille des donateurs, des bénévoles et des partenaires du Téléthon. C'est un espoir majeur pour les 3 millions de français et les 30 millions d'européens concernés par une maladie rare » a déclaré Laurence Tiennot-Herment, présidente de l'AFM-Téléthon.

« **bpifrance** est l'un des principaux financeurs des entreprises de biotechnologies en France en investissement direct mais aussi via ses fonds partenaires. La création de ce nouveau fonds souscrit par le FNA et l'AFM-Téléthon, s'inscrit tout à fait dans la stratégie de **bpifrance** : être présent là où le marché ne suffit pas. C'est une fierté pour nous d'être associés à l'AFM-Téléthon » affirme Nicolas Dufourcq, Directeur Général de **bpifrance**.

« Après avoir déjà soutenu l'AFM-Téléthon en participant fortement au financement, avec le Généthon, d'un démonstrateur pré-industriel en biotechnologies, le PIA est très heureux de soutenir, par le FNA, cette belle initiative de l'AFM-Téléthon » précise, Pascal Werner, Directeur Financements, Investissements et Amorçage au Commissariat Général à l'Investissement.

« Le fonds bénéficiera du partenariat original avec l'AFM-Téléthon pour faire émerger des sociétés à fort potentiel de développement porteuses de projets thérapeutiques répondant à des besoins médicaux malheureusement encore non satisfaits. L'objectif du fonds sera de financer ces entreprises et de les accompagner jusqu'à la maturité de leur produit, en leur donnant les moyens de réussir la preuve de l'efficacité chez l'homme. » explique Laurent Arthaud, Directeur délégué de CDC Entreprises, responsable des investissements Sciences de la vie.

Géré par l'équipe dédiée aux Sciences de la vie de CDC Entreprises, dirigée par Laurent Arthaud, le fonds s'appuie sur des investisseurs bénéficiant d'une large expérience dans ce secteur.

---

**Le Fonds National d'Amorçage (FNA)**, doté de 600 millions d'euros par l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir est géré par CDC Entreprises. Le FNA ne finance pas directement des entreprises. Il investira dans 20 à 30 fonds d'amorçage à terme, animés par des équipes de gestion professionnelles, qui réalisent eux-mêmes des investissements dans de jeunes entreprises innovantes en phase d'amorçage. Les fonds, souscrits par le FNA visent notamment les entreprises des secteurs technologiques définis par la Stratégie Nationale pour la Recherche et l'Innovation : la santé, l'alimentation et les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies et les écotechnologies.

Plus d'informations sur :

[http://www.cdcentreprises.fr/portefeuille/fiche/fonds\\_de\\_fonds/F22/fonds\\_national\\_d\\_amorçage\\_fna.php](http://www.cdcentreprises.fr/portefeuille/fiche/fonds_de_fonds/F22/fonds_national_d_amorçage_fna.php)

---

**CDC Entreprises**, future entité de **bpifrance** (banque publique d'investissement) est une société de gestion agréée par l'AMF, contrôlée par la Caisse des Dépôts. Elle est en charge de la gestion du programme public de financement en fonds propres des PME de croissance, FSI France Investissement, et des missions d'intérêt général du groupe Caisse des Dépôts dans le domaine du capital investissement pour les PME. A ce titre, CDC Entreprises gère les investissements de la Caisse des Dépôts et du FSI qui est son premier souscripteur. Elle se voit également confier des capitaux par des partenaires publics ou privés, financiers et industriels. CDC Entreprises gère ainsi pour le compte de l'Etat, le Fonds National d'Amorçage, le Fonds Ecotechnologies et le volet PME du Fonds national pour la Société Numérique (FSN PME), dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir.

Plus d'information sur : [www.cdcentreprises.fr](http://www.cdcentreprises.fr)

---

**AFM-Téléthon** : Association de malades et parents de malades, l'AFM-Téléthon poursuit, depuis sa création en 1958, un même objectif : vaincre la fatalité et guérir des maladies génétiques rares longtemps délaissées et ignorées de tous. Grâce à l'extraordinaire mobilisation populaire du Téléthon depuis 1987 et mue par le seul intérêt des malades, elle est devenue un acteur majeur de la recherche et du développement des thérapies innovantes pour les maladies rares, contribuant ainsi à l'émergence d'une véritable révolution médicale au bénéfice du plus grand nombre. Aujourd'hui, l'AFM-Téléthon soutient une trentaine d'essais cliniques concernant des maladies rares de la peau, du muscle, de la vue, du sang, du foie, du cerveau mais aussi l'infarctus du myocarde. Fin 2011, elle a fédéré 4 laboratoires leaders dans les domaines de la thérapie génique et cellulaire (Généthon, Institut de myologie, I-Stem, Atlantic Gene Therapies) en un Institut des Biothérapies des Maladies Rares qui rassemble 650 experts à Evry, Paris, Nantes. Elle dispose également du plus important centre mondial de production de médicaments de thérapie génique aux normes pharmaceutiques (BPF) pour les essais cliniques pour les maladies rares.

**Contacts presse :**

AFM-Téléthon : Stéphanie Bardon/Géraldine Broudin – [presse@afm.genethon.fr](mailto:presse@afm.genethon.fr) – 01 69 47 28 28

CDC Entreprises : Nathalie Police – [nathalie.police@cdcentreprises.fr](mailto:nathalie.police@cdcentreprises.fr) – 01 58 50 73 02

